



## APPEL D'OFFRES PUBLIC

### Travaux de réfection sur le chemin du Lac de la Grise et Vallée du Manitou

La Municipalité d'Ivry-sur-le-Lac demande des soumissions pour des travaux de réfection sur le chemin du lac la Grise et sur le chemin la vallée du Manitou (longueur approximative de 2,4 km). Les travaux incluent la pulvérisation de la chaussée, l'épierrement, le rechargement granulaire, le remplacement de ponceaux ainsi que l'amélioration du drainage et d'autres travaux connexes. En plus des travaux directs, l'Entrepreneur devra assurer le maintien de la circulation. Cette description est un bref résumé des travaux projetés, le soumissionnaire a toute la responsabilité de se documenter sur les travaux avant de soumissionner.

Toute soumission devra être accompagnée d'une garantie de soumission sous la forme décrite aux documents d'appel d'offres et valide pour une période de cent-soixante (160) jours à partir de la date d'ouverture des soumissions. Le cautionnement doit être d'un montant équivalant à dix pour cent (10%) du montant total de la soumission incluant les taxes.

Le cautionnement de soumission doit contenir un engagement de la caution d'émettre un cautionnement d'exécution et une garantie des obligations de l'entrepreneur pour gages, matériaux et services, équivalant chacun à cinquante pourcent (50%) du montant total de la soumission incluant les taxes.

Et l'entreprise doit se conformer aux restrictions et conditions suivantes :

- L'Entreprise doit être titulaire d'une licence émise par la R.B.Q. et qui est « sans indication de restriction au sens de la Loi sur le bâtiment aux fins de l'obtention d'un **contrat public** ».
- Le soumissionnaire ne doit pas être inscrit au RENA et s'il y est inscrit, que sa période d'inadmissibilité aux contrats publics soit terminée.

Les soumissions, sous enveloppes scellées portant la mention « Travaux de réfection sur l'ensemble du territoire 2021 », seront reçues jusqu'à dix (10:00) heures, le 28 avril 2021. Elles devront être adressées à Josiane Alarie, Directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité d'Ivry-sur-le-Lac, au 601, chemin de la Gare, Ivry-sur-le-Lac (Québec), J8C 2Z8.

Étant donné que l'Hôtel de Ville est fermé au public en raison des mesures sanitaires associées à la COVID-19, les soumissionnaires doivent prendre un rendez-vous téléphonique avant de se présenter à l'Hôtel de Ville pour déposer les soumissions. Les soumissionnaires doivent prendre leur rendez-vous avant le 28 avril 2021 à 10 :00 heure. Pour les mêmes raisons, l'ouverture des soumissions se déroulera à huis clos. La Municipalité fera l'ouverture des soumissions en présence de deux témoins le 28 avril 2021 à 10 :05, heure locale. Ce processus sera enregistré et sera diffusé sous forme d'addenda dans le Système électronique d'appel d'offres (SEAO) ainsi que sur le site web de la Municipalité.

L'octroi du contrat est conditionnel à l'approbation du règlement d'emprunt par le MAMH et à l'obtention de l'aide financière par le MTQ dans le PAVL. La Municipalité d'Ivry-sur-le-Lac ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et cela sans encourir aucune obligation envers le ou les soumissionnaires.

Donné Ivry-sur-le-Lac le 12 avril 2021.

*Josiane Alarie*  
*Directrice générale et secrétaire-trésorière*  
*Municipalité d'Ivry-sur-le-Lac*